



ECOLE PRIMAIRE SAINTE MARIE DE LA FERRADE

8 RUE ANATOLE FRANCE, 33130 BEGLES

09.50.56.85.96

laferrade@free.fr

www.ecole-sainte-marie-de-la-ferrade.eu

TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

- **FRAIS D'INSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX ELEVES** : 45€ par enfant
- **FRAIS DE REINSCRIPTION POUR LES ANCIENS ELEVES** (qui seront déduits de la première facture) : **A REGLER IMPERATIVEMENT EN CHEQUE AVANT LE 30 JUIN POUR CONFIRMER L'INSCRIPTION, au-delà de cette date l'élève sera placé sur liste d'attente.**
50€ (1 enfant), 80€ (2 enfant), 100€ (3 enfants), 110€ (4 enfants et plus)
- **CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES** (comprenant la colisation diocésaine) prélevée sur 10 mois :
1 enfant : 662€ 2 enfants : 1134€ 3 enfants : 1516€ 4 enfants et plus : 1768€
- **Fournitures scolaires (montant annuel)** : Cela comprend toutes les fournitures de papeterie (cahiers et feuilles) et de librairie (fichiers et manuels).
Maternelles : 35€ élémentaires : 45€
- **RESTAURATION** :

TARIFS MENSUELS

	Repas élémentaire	Repas maternelle	Panier repas élémentaire*	Panier repas maternelle*
2 jours par semaine	33,65€	31,95€	22,10€	21,75€
3 jours par semaine	50,50€	47,95€	33,15€	32,65€
4 jours par semaine	67,30€	63,90€	43,55€	43,50€
A LA CARTE	5,20€	5€	3,35€	3,35€

Les vacances scolaires n'entraînent pas de réduction : les tarifs sont calculés à l'année puis répartis sur 10 mensualités.

Tout repas supplémentaire pris par rapport au forfait choisi sera tarifé à la carte.

* Les paniers repas sont réservés exclusivement aux enfants ayant un PAI allergie/intolérance alimentaire.

➤ **GARDERIE/ETUDE**

TARIFS MENSUELS

	Matin	16h45-18h30	Etude*
2 jours par semaine	15,75€	21,15€	22,60€
3 jours par semaine	20,85€	27,95€	30€
4 jours par semaine	22,25€	29,80€	31,90€
A LA CARTE	2,70€	3,60€	3,85€

Toute présence supplémentaire par rapport au forfait choisi sera tarifée à la carte.

* Le tarif comprend l'étude de 17h00 à 18h00 et la garderie jusqu'à 18h30.

- **COTISATIONS AUX ASSOCIATIONS DE L'ECOLE (facultatives)**
 - APEL (association de parents d'élèves) : 25€
 - OGEC (organisme de gestion de l'école) : 10€
- **REGLEMENT FINANCIER**
 - Tout règlement se fera de préférence par prélèvement bancaire.
 - La restauration, la garderie et l'étude sont dues dans leur intégralité pour tout mois commencé.
 - Le montant de la restauration et/ou de la garderie/étude sera remboursé pour tout mois commencé à compter de 8 jours d'absence (sur justificatif).
 - Pour tout changement de forfait en cours d'année, merci de le signaler par écrit au secrétariat le mois précédent.